



CONSULTATION SUR DEVIS

Etude « Actualisation de la cartographie des végétations et analyse des potentialités écologiques des habitats sur les parties terrestres des sites Natura 2000 FR5300018 « Ouessant Molène » et FR53302007 « Chaussée de Sein »

CONTEXTE :

Le syndicat mixte du PNR d'Armorique (PNRA), dans le cadre de la mise en œuvre du programme des Documents d'objectifs des sites Natura 2000 « Ouessant-Molène » et « Chaussée de Sein », parties terrestres, souhaite mettre à jour la cartographie des habitats afin d'en optimiser la gestion à court et moyen terme.

Dans la Charte du PNRA, il est mentionné à l'orientation 1.1 « garantir une gestion patrimoniale des milieux et espèces remarquables », que le syndicat mixte s'engage à poursuivre les études et inventaires nécessaires à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes pour l'adaptation des mesures de protection et des plans de gestion et à la mise en œuvre des actions prévues au DOCOB dont il est opérateur.

Cette étude prendra en compte :

- l'actualisation de la cartographie des végétations
- l'évaluation des potentialités écologiques des habitats afin d'en optimiser la gestion ultérieure
- la mise en place de suivis de gestion (carrés d'habitats) afin d'évaluer l'efficacité de la gestion future
- l'encadrement et la formation des agents du PNRA pour ces suivis

LOCALISATION :

Cette étude prendra en compte les parties terrestres des sites Natura 2000 FR5300018 « Ouessant Molène » et FR53302007 « Chaussée de Sein » (voir carte jointe) c'est-à-dire :

- la partie terrestre du site Natura 2000 « Ouessant Molène » sur Ouessant et les îlots
- la partie terrestre du site Natura 2000 « Ouessant – Molène » sur Molène et les îlots
- la partie terrestre du site Natura 2000 « chaussée de Sein »

CONTENU DE LA MISSION :

La prestation demandée se décline comme suit :

Actualisation de la cartographie des végétations :

- Acquisition de données de terrain sur la base de la carte précédente en utilisant le cahier des charges du Conservatoire Botanique de Brest et leur nomenclature.
- Numérisation des données, production d'une carte (SIG)
- Rédaction d'une notice (méthode, métadonnées)
- Participation à l'encadrement d'un stagiaire du PNRA

Evaluation des potentialités écologiques des végétations pour l'ensemble Ouessant – Archipel de Molène et île de Sein (à partir de la nouvelle carte) :

- Mise en place d'un protocole/méthode d'évaluation en lien avec les scientifiques de l'Université de Bretagne Occidentale spécialistes de ces végétations et le Conservatoire national botanique de Brest.
- Production d'une cartographie à l'échelle 1/5000^{ème}
- Rédaction d'une notice
- Mise en relation des potentialités de végétation avec le diagnostic réalisé par le PNRA

Mise en place d'un suivi par carrés permanents pour évaluer les actions de gestion

- Mise en place d'un protocole
- Mise en place des carrés permanents de référence et définition des états initiaux
- Formation des agents du PNRA sur l'acquisition de données fore au sein de ses carrées permanents (reconnaissance des principales espèces indicatrices, méthode de relevés phytosociologiques...).

RENDU :

Une réunion de lancement sera organisée avec le Conservatoire Botanique national de Brest (CBNB), le PNRA et l'Université de Bretagne occidentale (UBO).

Une réunion de restitution sera réalisée à la fin de l'étude avec les partenaires du PNRA.

Pour mémoire, le rapport final devra impérativement parvenir au PNRA pour le 15 novembre 2017 sous forme numérique : rapport et données SIG (ArcGIS) + 3 exemplaires papier.

Les photographies (terrain ou autre) feront l'objet d'une restitution au format numérique avec la possibilité d'une utilisation par le PNRA à des fins non commerciales.

Pour tout projet de publication suite à l'étude, le prestataire devra impérativement associer le PNRA.

COMPETENCES REQUISES :

Le prestataire devra posséder une bonne connaissance des habitats naturels des îles Ouessant, Molène et Sein, des compétences en acquisition de données numériques et en cartographie SIG selon le protocole du CBNB, une solide connaissance des protocoles de suivis de végétation, des compétences en botaniques pour la reconnaissance de la flore, et pour l'évaluation des potentialités de végétation.

Le prestataire devra fournir des références similaires de moins de 3 ans. Le candidat devra également indiquer la composition de l'équipe dédiée à la mission.

De même, le prestataire fournira un planning d'intervention à l'appui de son offre.

Il sera interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements.

ATTRIBUTION :

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble, selon les critères pondérés de la manière suivante :

- ✓ qualité et pertinence de la proposition (expertise botanique - cartographie) : 60 %
 - sous-critère 1 : déclinaison de la méthodologie : 20 %
 - sous-critère 2 : compétences en cartographie de végétation, suivis floristiques, potentialités écologiques des habitats, connaissance du territoire et des habitats : 20 %
 - sous-critère 3 : composition de l'équipe : 10 %
 - sous-critère 4 : références scientifique dans le domaine : 10 %
- ✓ coût global de la prestation y compris frais annexes : 40 %

Les candidats sont avertis que le PNRA attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Après classement des offres, l'offre considérée comme économiquement la plus avantageuse sera retenue.

La mission débutera dès l'obtention des financements et se terminera au 31 octobre 2017.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Le paiement interviendra à réception des données cartographiques et du rapport final validé par le PNRA.

REMISE DES OFFRES :

Le dossier comprendra :

- un devis détaillé,
- une note méthodologique sur l'expertise naturaliste et les données SIG et présentant les moyens mis en œuvre à la réalisation de la prestation,
- des références de moins de 3 ans,
- une composition de l'équipe dédiée à la mission.

Le dossier sera à adresser à Mme La Présidente du PNRA, 15 place aux foires, 29590 LE FAOU

Date limite de remise des offres : jeudi 2 mars 2017 à 12H (heure limite de dépôt)

Moyens de remise des offres :

- courrier en recommandé
- dépôt contre récépissé

CONTACTS :

- partie technique : Agathe LARZILLIERE ; agathe.larzilliere@pnr-armorique.fr

- partie administrative : Marie-Josée LEZENVEN ; marie-josée.lezenven@pnr-armorique.fr

Le candidat,